

Bocquet Julien Philippe

Né à Villereau (Nord) le 03.05.1881, fils de Jules Alphonse BOCQUET et de Marie LEROY.

Marié à Villereau le 10.08.1901 avec Marie FRICHER, d'où :

♀ Julienne Marie née en 1902

Service militaire

Recrutement d'Avesnes (Nord), classe 1901, matricule n° 131.

Signalement : cheveux et sourcils blonds, yeux bleus, front large, nez ordinaire, bouche moyenne, menton rond, visage ovale. Taille 1,58 m.

Degré d'instruction 0.

Scieur de long.

Incorporé au 84^e Régiment d'Infanterie le 14.11.1902.

Envoyé dans la disponibilité de l'armée active le 19.09.1903 en attendant son passage dans la réserve.
Certificat de Bonne conduite « accordé ».

Passé dans la réserve de l'armée active le 01.11.1905.

A accompli une 1^{ère} période d'exercices dans le 84^e Régiment d'Infanterie du 19.11 au 16.12.1909.

A accompli une 2^e période d'exercices dans le 84^e R.I. du 18.04 au 04.05.1911

Guerre 14-18

Rappelé à l'activité par le Décret de Mobilisation Générale du 01.08.1914

Remobilisé au 147^e Régiment d'Infanterie le 03.08.1914.

Passé au 348^e R.I. le 22.06.1916.

Passé au 6^e Régiment du Génie (R.G.) le 08.08.1916, aux Armées¹.

Blessé le 05.02.1917 par éclat d'obus au temporal gauche, lésion du crâne. Evacué le même jour.

Rentré au dépôt du régiment le 29.08.1917.

Classé service auxiliaire avec proposition de gratification de 8^e catégorie par la Commission de Réforme d'Angers du 08.11.1917, pour *perte de substance assese au niveau du temporal gauche (blessure de guerre)*.

Renvoyé dans ses foyers le 10.11.1917. Se retire à Paris, 64 rue Albert.

Maintenu Service auxiliaire (Blessure de guerre) par la 2^e Commission de Réforme de la Seine du 15.02.1918.

Admis à gratification par Décision Ministérielle du 28.06.1918 (100 francs)

Maintenu service auxiliaire, proposé pour une pension définitive de 20 % () par la Commission de Réforme de Lille du 16.04.1920 pour *1° Plaie de la région temporale gauche par obus trepanation consécutive 2° Baisse de l'audition oreille droite suite de sclérose du tympan.*

Sa pension passe à 45 % en 1929. Puis elle augmente à 60 %, par décision du Conseil de Réforme du Lille du 20.02.1946 pour : *1° Crâne région temporale gauche trépanation par plaie par E.O. (eclat d'obus) ni*

¹ Aux armées = signifie qu'il est dans la zone des combats, au front.

implulsion ni battement 2°/ dit avoir des céphalées et des vertiges de plus en plus frequen-. Mais ne peut rapporter cette aggravation à la blessure de la tête. 3°/ Surdit  droite incompl te pa(scl rose tympaniqueL

Campagnes contre l'Allemagne du 05.08.1914 au 10.11.1917 :

A l'Int rieur du 03.03.1914 au 07.08.1916.

Aux Arm es du 08.08.1916 au 05.02.1917.

Int. Camp 6 du 05.02.1917 au 09.11.1917

Julien BOCQUET d c e   Villereau le 19.03.1949, il a 67 ans.

Sources :

Fiche Matricule – AD du Nord.

Carte du Combattant – AD du Nord >>   voir

Bernard DUPONT (AGFH n  2029)

-----00000-----